

## **Extrait d'acte de naissance**

### **Vivre à l'étranger**

Mis à jour le 19 juin 2017 par « direction de l'information légale et administrative »

#### **Comment faire si...**

- **Je pars vivre à l'étranger**
- **Je reviens vivre en France**
- **Tous les « Comment faire si... (particuliers) »**

Que vous partiez vous installer en Europe ou hors Europe, vous devez vous préoccuper de vos papiers. Si vous n'avez pas besoin de titre de séjour pour vivre dans un autre pays européen, vous devez en revanche remplir certaines conditions. Pour une expatriation hors Europe, vous devez demander un visa d'immigration et, si besoin, un permis de séjour et un permis de travail. Avant votre retour d'expatriation puis une fois en France, vous devrez accomplir certaines formalités.

#### **Articles connexes**

- **Inscription consulaire (Registre des Français établis hors de France)**
- **Résider comme travailleur en Europe**
- **Résider comme inactif en Europe**
-

## Résider comme étudiant en Europe

- Faire venir sa famille en Europe
- Résider hors Europe

### **Pour en savoir plus**

- Expatriation : services des Français à l'étranger - Information pratique - Ministère chargé des affaires étrangères
- Vivre à l'étranger : connaître ses droits - Information pratique - Commission européenne
- Préparer son expatriation - Information pratique - Ministère chargé des affaires étrangères
- Expatriation : les démarches par pays - Information pratique - Ministère chargé des affaires étrangères
- Guide de l'expatriation : 15 clés pour partir l'esprit tranquille - Information pratique - Ministère chargé des affaires étrangères
- Expatriation : la Check-list - Information pratique - Ministère chargé des affaires étrangères
- Préparer son retour en France - Information pratique - Ministère chargé des affaires étrangères
- Solvit - Réseau de résolution en ligne des problèmes en Europe - Information pratique - Commission européenne
- Protection consulaire des Européens à l'étranger - Information pratique - Commission européenne
- Prendre sa retraite en Europe : pension, assurance maladie, famille, impôts... - Information pratique - Commission européenne
- Élections à l'étranger : municipales, européennes et dans le pays d'origine - Information pratique - Commission européenne
- Portail e-justice européen - Information pratique - Commission européenne

### **Voir aussi...**

- **Scolarité à l'étranger (particuliers)**
- **Étudier à l'étranger (particuliers)**
- **Conduire à l'étranger (particuliers)**
- **Santé, protection sociale à l'étranger (particuliers)**
- **Douane (particuliers)**
- **Impôt des résidents à l'étranger (particuliers)**

## **Où s'adresser ?**

### **Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss)**

- Pour toute question sur la protection sociale à l'étranger

Informations générales sur la sécurité sociale à l'étranger et aide aux démarches des particuliers

#### **Par téléphone**

**+33 (0) 1 45 26 33 41**

Ouvert

les lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30,

les mardi et jeudi : de 14h à 17h

#### **Par messagerie**

Accès au  
[formulaire](#)

de contact



***Mairie  
de Nargis***

*1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)*

---

**Source URL:** <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=N120>